

## LYON ENQUÊTE

# Les voleurs de vélos ciblent

Sur l'écran d'accueil du centre nautique Tony-Bertrand, un message est diffusé aux nageurs pour les mettre en garde sur la recrudescence de vols de vélos devant la piscine.

L'installation d'une caméra de vidéosurveillance spécifique n'est pas prévue à ce jour. Mais différentes mesures ont été prises par la municipalité pour dissuader les voleurs.

**Q**uel toupet ! Il est venu parler comme si derrière n'était, en me demandant si mon vélo était électrique ! » Cette nageuse, étudiante à Lyon, a vu un voleur dérober au milieu du petit parking avec arceaux, aménagé devant l'entrée du centre nautique du Rhône. Fort heureusement, elle utilisait un anti-vol en U très solide. Une heure plus tard, à sa sortie du bassin, « ouf ! ». Son moyen de locomotion était toujours là. Pour d'autres nageurs, en revanche, cela a été la douche froide. Pierre-Henri, rencontré sur place, raconte s'y être fait dérober trois vélos en deux ans. « En mars-avril, on compétait à certaines périodes un vol par jour. Et l'été, c'est le "festival" », indiquent plusieurs sources à notre rédaction, en ajoutant : « Quatre ou cinq personnes, toujours les mêmes, sévissent depuis des mois avec des outils du type pince-mosseigneur. »

## « Maintenant, on fait gaffe à prendre de bons cadenas »

Le phénomène s'est aggravé ce printemps, par rapport à la même période l'an dernier. Depuis octobre 2015, l'ouverture du bassin extérieur, chauf-fé, entraîne une fréquentation croissante des lieux, faisant de la piscine une cible de choix pour les voleurs de vélos. Des personnels du centre nautique ont demandé à la mairie centrale une caméra de vidéosurveillance spécifique. « Cette installation n'est pas prévue à ce jour », fait savoir à notre rédaction la direction des Sports de la Ville de Lyon. Les raisons n'en sont pas communiquées. Mais il serait faux de penser que la mairie centrale reste les bras croisés. Différentes mesures ont été prises. Un message d'avertissement, bien visible – « Attention ! Vols de vélos importants. Prenez vos précautions » – est diffusé sur un écran près du guichet. La mesure est efficace pour sensibiliser les usagers. Nous avons échangé devant le centre nautique avec plusieurs cyclistes qui nous ont dit avoir appris l'existence de ces vols grâce à cet affichage : « Maintenant, on fait gaffe à prendre de bons cadenas. » Les policiers municipaux ont été alertés. « Ils portent une attention particulière aux abords de la piscine lors de leurs patrouilles fréquentes dans ce secteur », rassure la Ville. Aucun flan-

## À cette saison, le centre nautique Tony-Bertrand, sur les quais du Rhône, enregistre un grand délit n'a pu être constaté. Pour compliquer la tâche des voleurs, le parking à vélos a été déplacé à hauteur de l'entrée de la piscine. La circulation permanente d'agents municipaux et, à certains horaires, d'agents de sécurité sur le parvis, peut exercer un effet dissuasif. Mais, ce parking étant partfois complètement nageuses et nageurs sont contraints d'accrocher leur deux-roues plus loin. Certains d'entre eux s'interrogent sur la possibilité d'aménager un parking clos aux abords (ou à l'intérieur) du site. Dans l'immédiat, la direction des Sports n'a pas fait connaissance au Progrès sa position sur ce point.

Nicolas Ballet

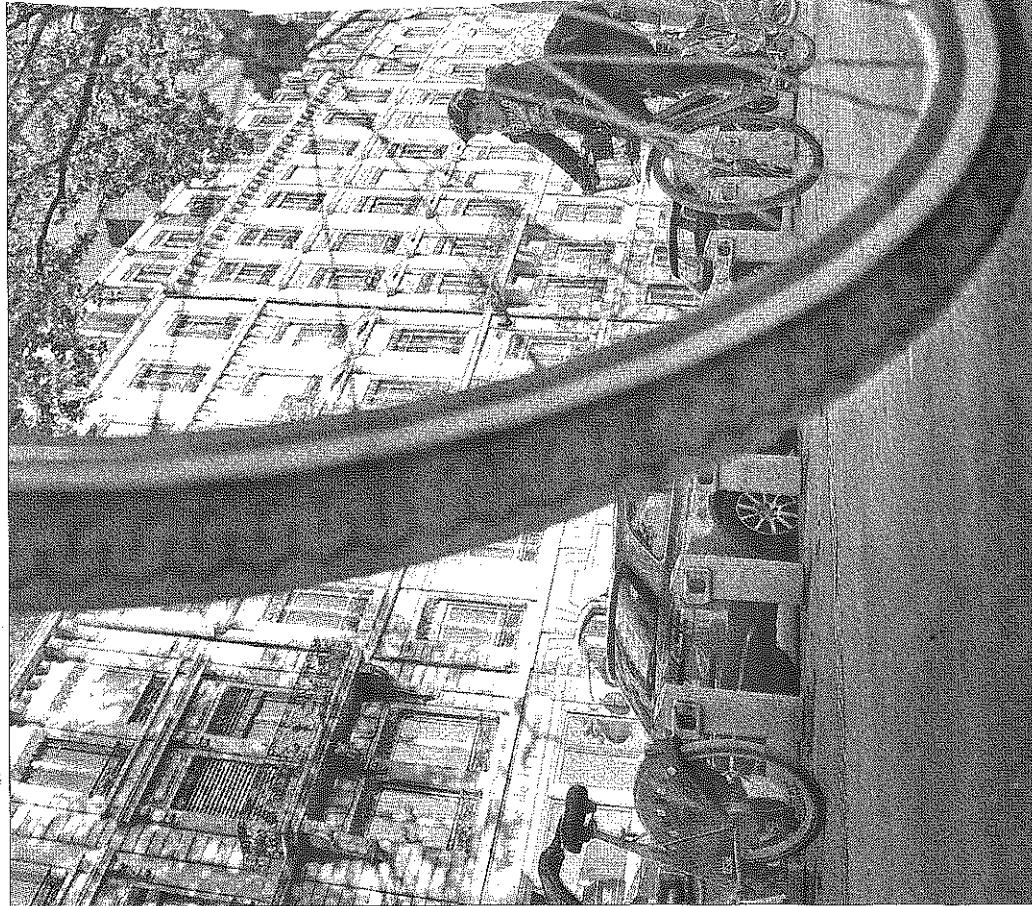
curité publique confirme, en tout cas, l'importance des vols de vélo devant la piscine du Rhône, secteur le plus ciblé du 7<sup>e</sup> arrondissement. Cette année, au bout de quatre mois, cinq plaintes ont été enregistrées pour ce motif. En 2016, le commissariat du 7<sup>e</sup> en a recensé 19 sur la totalité de l'année. Ces données ne reflètent qu'une partie du phénomène, beaucoup d'usagers renonçant à déposer plainte.

N.B.

## Dans les mains de trafiquants très organisés

Vos chances sont maigres de retrouver un jour votre vélo sur un site internet de ventes d'occasion en France. « La très grande majorité est dérobée par des réseaux organisés qui, une fois une nombre suffisant "collecté", remplissent des camions pour aller revendre cette marchandise en Europe de l'Est et en Afrique du Nord », affirment plusieurs commerçants spécialisés de Lyon. Dans ces pays, indiquent les mêmes sources, il n'existe pas (ou très peu) de

fabricants nationaux de vélos. Le pouvoir d'achat moyen étant faible, les industriels occidentaux, notamment, n'auraient donc guère intérêt à essayer de proscrire. « Le résultat est que la demande de vélos est forte. Et on suppose que ces réseaux malveillants gagnent beaucoup d'argent avec ce trafic », ajoutent ces commerçants. Il ne nous a pas été possible de vérifier ces informations auprès de la Police nationale. La direction départementale de la sé-



# NOX

Agence de Lyon  
4 rue Montrocher,  
69002 Lyon

Téléphone  
Rédaction : 04.78.14.76.00  
Pub : 04.72.22.24.37

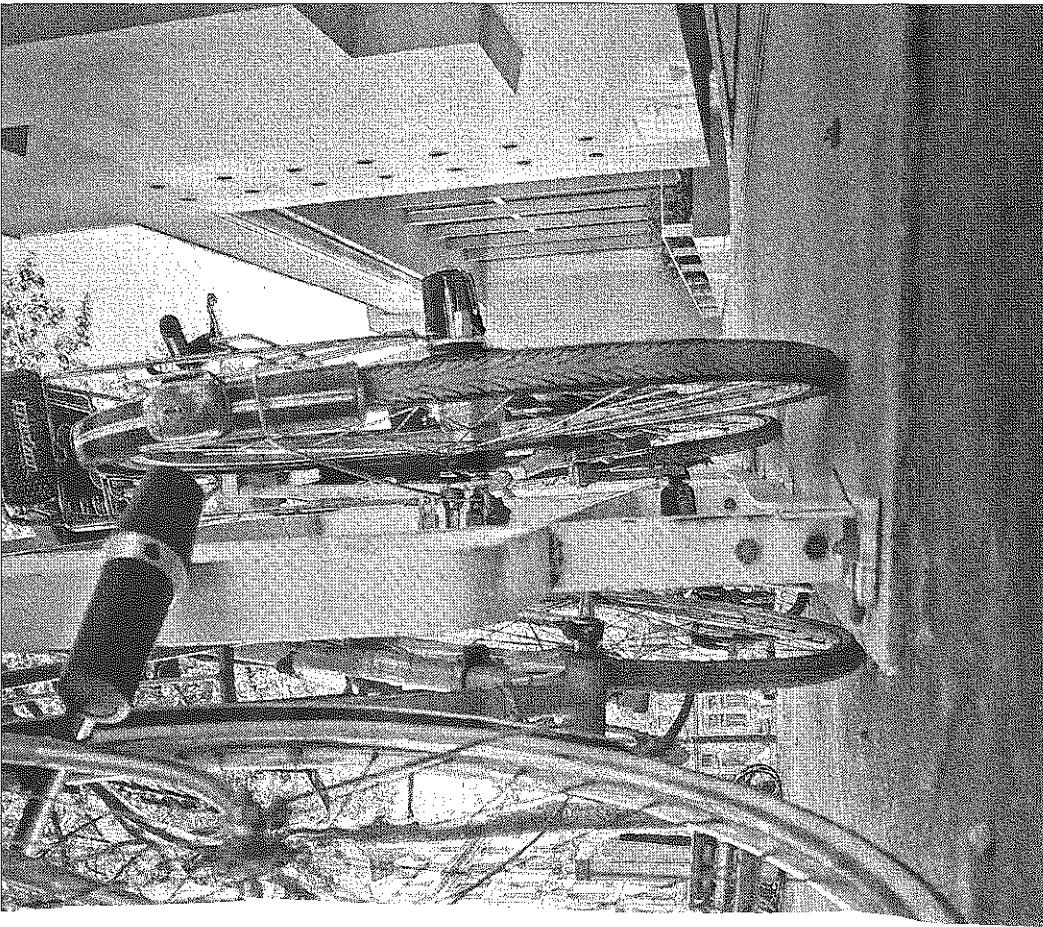
Mail  
lyon@leprogres.fr  
lpropublicite@leprogres.fr

Web  
www.leprogres.fr/lyon

Facebook  
www.facebook.com/  
leprogres.lyon

Twitter  
leprogreslyon

# Les abords de la piscine du Rhône



**BON À VOIR** En moyenne 500 entrées par jour. Une partie des nageurs viennent à vélo. Photo N.B.

## « Trois de mes vélos ont été dérobés devant le bâtiment »

Pierre-Lien, travailleur à Gerland (Lyon 7<sup>e</sup>)

« J'aime beaucoup venir à la piscine du Rhône. C'est l'un des mes endroits préférés à Lyon, et plus encore depuis que le bassin extérieur chauffé est accessible en toute saison. Comme je le dis souvent en souriant, ça fait partie des endroits pour lesquels je serais prêt à manifester si l'il devait fermer un jour ! C'est pratique pour moi de ne pas prendre à vélo. L'entreprise dans laquelle je travaille se trouve à Gerland. En passant par la piscine cyclable des berges, le trajet est direct. Quand j'arrive devant la piscine, pour nager en soirée ou deux, j'accroche mon vélo aux arceaux installés par la Ville. Au début, je ne me suis pas méfié. J'avais des anti-vols flexibles, pas assez solides. Et c'est ainsi qu'à trois reprises, en l'espace de deux ans, je me suis fait voler mes vélos. Le premier valait 200 €, le deuxième, 300 €. Celle troisième, 100 €. Je n'avais pas d'assurance, donc n'ai pas fait un drame, car c'était un peu fait au hasard. Je n'avais pas été dédommagé. Je sais que pour avoir un très bon cadenas, il faut compliquer. Minimum 70 €.

Photo Joël PHILIPPON

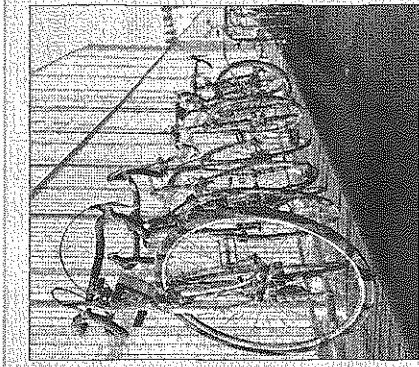


Photo Joël PHILIPPON

Maintenant, j'ai compris. Et pour une fois un quatrième vol, je préfère utiliser comme vous le voyez, un vieux vélo. Il ne vaut rien du tout. Vous me demandez si j'attends des mesures particulières de la part des autorités pour empêcher ces vols devant la piscine. Sincèrement, je n'ai pas d'idées là, tout de suite. Ce qui me frappe, surtout, c'est qu'à aucun moment, je n'ai vu les types rôder aux alentours. Ils doivent vraiment être très discrets. Les agents de sécurité employés par la Ville à la piscine ont sûrement assez à faire et je suppose que la surveillance des élots ne fait pas partie de leur contrat. Peut-être pourrait-on trouver un espace à l'intérieur de la piscine pour y parquer les vélos ? Mais encore faut-il qu'il y ait de la place ! »

Recueilli par N.B.

## Une assurance unique

Pour une cotisation annuelle de 10 % du prix d'achat de votre vélo, vous pouvez assurer ce dernier et 90 % de sa valeur vous sera remboursée en cas de vol. Cette garantie tous risques, unique en France – elle inclut le bris et les dommages corporels – est proposée par le Lyonnais Éric Hubert. Un site web a été lancé en janvier 2016<sup>(1)</sup>. La valeur moyenne du vélo de nos clients est de 1 800 €, soit 180 € d'assurance par an. Les vélos assurés les moins chers sont à 300 €, et les plus coûteux, à 10 000 € », précise Éric Hubert. Pas de système de bonus-malus, mais une seule indemnisation par an en cas de vol. Possible d'assurer le matériel (cadenas, selle) au même taux. Pour signer le contrat, le client doit présenter une facture d'achat du vélo et la preuve qu'il possède un cadenas répertorié par la Fubicy ([www.fubicy.fr](http://www.fubicy.fr)). L'assurance ne marche pas pour les vélos laissés dans des lieux publics entre 21 et 7 heures.

NOTE<sup>(1)</sup> [www.jassuremonvelo.com](http://www.jassuremonvelo.com)

## Quel cadenas choisir pour avoir l'esprit serein

### 1 Anti-vol repliable

Avantages : sa relative légèreté. Répliable. Facile à glisser dans un sac. Une fois déplié, plus allongé qu'un anti-vol en U. Donc souplesse d'usage intéressante.

Inconvénients : si le voleur réussit à faire sauter un seul rivet (ce qui est très compliqué), toute cadenas pourra être retiré. Ce problème ne se pose pas avec un anti-vol en U.

Prix : entre 50 et 80 €.

### 2 Anti-vol en U

Avantages : ultra solide. Les plus chers sont en matériaux composites qui feront suffrir la disqueuse des voleurs, en cas de tentative de section. Une sorte d'alarme naturelle. Plusieurs disques sont nécessaires pour parvenir à couper un tube. Et impossible de repartir avec le vélo si les deux tubes n'ont pas été sectionnés. Inconvénients : son poids (modèle les plus sécurisés). Non repliable, donc encombrant. Moins allongé (ou large) que l'anti-vol repliable.

### 3 Pour la selle et les roues

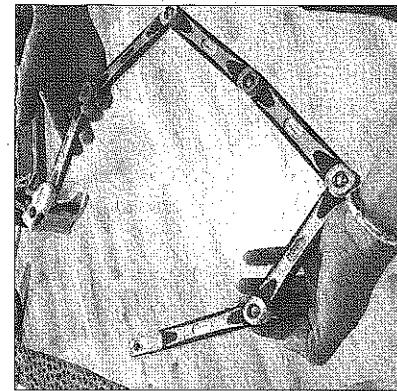
Pour éviter le vol de votre selle et de vos roues, préférez des attaches spéciales, aux attaches rapides à rabat. Et choisissez si possible des attaches à clé codée.

Prix : environ 20 € pour une attache de selle à clé codée, et 35 € pour une attache de roues à clé codée.

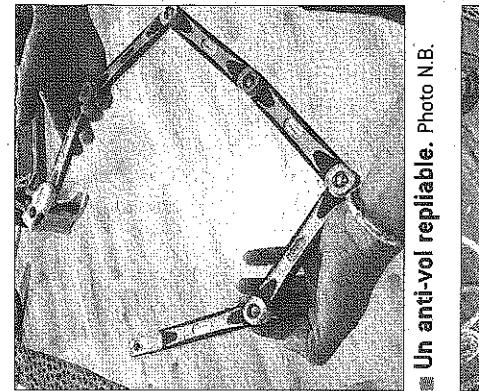
### 4 Conseils de bons sens

Attachez toujours votre anti-vol à l'pareau en veillant à ce que la roue ET le cadre soient enfermés dedans. Ajoutez un second anti-vol (par exemple, une chaîne coustaude) sur la seconde roue. Faites marquer votre vélo avec le code Bicycode ® (Atelier associatif Le Recycleur, rue Saint-Polycarpe, Lyon 1<sup>er</sup>). La police pourra vous le restituer si l'il est retrouvé après un vol.

NOTE Merci à Charles, du magasin Giant (13, quai Augagneur, Lyon 3<sup>e</sup>) et Germain, du magasin Le Véronaute (68, cours de la Liberté, Lyon 3<sup>e</sup>).



Un anti-vol repliable. Photo N.B.



Un cadenas en U. Photo N.B.